



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 22 juin 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue  
Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h15*

#### Étaient présents :

**G.B.M :** AEBISCHER Élise ; BAERH Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Émile suppléant de M. Daniel PARIS ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; POUJET Yannick ; TERZO André ;  
**C.C.L.L :** CRETIN Emmanuel ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** GAUTHIER André ; MORALES Roland

#### Étaient excusés :

**G.B.M :** COUDRY Sébastien ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; LOUIS Bernard ; PARIS Daniel ; RUTKOWSKI Serge ;  
**C.C.L.L :** COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; GOSSE Pascal suppléant de M. Christophe GARNIER ;  
**C.C.V.M :**

Secrétaire de séance : Denis JACQUIN

#### Procuration de vote :

**Mandants :** DUSSAUCY Nadine ; RUTKOWSKI Serge  
**Mandataires :** DEVESA Cyril ; LEGAIN Olivier

VALORISATION ÉNERGETIQUE - INCINÉRATION

**PROLONGATION DU FONCTIONNEMENT DE LA LIGNE DE 1976**  
**JUSQU'AU 15 JANVIER 2022**

**Rapporteur** : Monsieur Serge RUTKOWSKI, Vice-Président

L'usine d'incinération de Besançon a été bâtie en 1971 avec deux lignes d'incinération raccordées au réseau de chauffage urbain desservant le quartier de Planoise. Une 3<sup>ème</sup> ligne a été mise en service en 1976. En 2002, une 4<sup>ème</sup> ligne est construite, entraînant l'arrêt des deux premières.

Le 12 décembre 2016, suite à un état des lieux et l'analyse de différents scénarios sur le devenir de l'unité de valorisation des déchets, le Comité Syndical du SYBERT a décidé de limiter le fonctionnement de la ligne de 1976 à fin 2021.

De fait, la ligne de 1976 devrait être arrêtée au plus tard le 31 décembre 2021.

Afin d'arrêter l'exploitation de cette ligne en période propice et en toute sécurité, mais aussi de se donner la possibilité d'organiser un acte symbolique pour cet arrêt définitif, il est proposé de prolonger le fonctionnement de la ligne de 1976 jusqu'au 15 janvier 2022.

Cette prolongation n'entraîne pas de modification des termes du marché d'exploitation de l'usine d'incinération (donc pas d'avenant à signer) ; seule la part variable liée aux tonnages supplémentaires incinérés sur la période complémentaire fera l'objet d'une rémunération selon les termes du marché.

De même, aucune performance garantie par l'exploitant sur la ligne de 1976 pour les 15 jours supplémentaires d'exploitation ne sera mise en œuvre.

**A l'unanimité, le Comité Syndical valide la prolongation de l'exploitation de la ligne de 1976 jusqu'au 15 janvier 2022, selon les conditions présentées ci-dessus.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote :

